

97-069

X/CULTURE/2/91

Boekmanstichting - Bibliotheek
Herengracht 415
1017 BP Amsterdam
Tel. 6243739

LES VOIES ET MOYENS
DU DIALOGUE INTERCULTUREL
DANS LE MONDE

par Anne Genicot

OCTOBRE 1990

391.272.7: =40: 35.078.1:

Dans la mesure même où elle désire que les experts s'expriment en pleine liberté et en toute indépendance dans les études qu'elle leur charge d'élaborer, la Commission des Communautés européennes ne se considère pas comme engagée par le contenu de ces études.

Sommaire

| | |
|---|----|
| - Introduction..... | 3 |
| - Chapitre I: Evolution des relations culturelles internationales..... | 4 |
| - Chapitre II: Le dialogue interculturel | |
| a. La notion de culture a évolué..... | 15 |
| b. La dialogue est une nécessité..... | 17 |
| c. Les conditions du dialogue | 18 |
| d. Les obstacles au dialogue | 19 |
| e. Le rôle de l'information et de la communication..... | 20 |
| - Chapitre III: Les voies et moyens humains | |
| a. Théoriques: La recherche..... | 23 |
| b. Pratiques: Donner les moyens d'échange et de découverte | |
| 1. Education..... | 28 |
| 2. Formation professionnelle..... | 35 |
| 3. Apprentissage du dialogue | 40 |
| 4. Formation de responsables culturels | 45 |
| Favoriser les actions culturelles visant à une meilleure connaissance de l'autre | |
| 5. Rencontres | 50 |
| - Conclusion | 58 |

Introduction

Cette présente étude porte sur les voies et moyens du dialogue entre les cultures du monde.

Dans une première partie, elle retrace l'histoire des relations culturelles internationales.

La deuxième partie est consacrée à une analyse de la signification du dialogue interculturel. Elle s'arrête plus longuement sur l'utilisation des moyens techniques, en particulier la communication et l'information, comme outils de dialogue ou, au contraire, de domination.

La dernière partie propose des voies et moyens théoriques et surtout pratiques, concernant les domaines de la recherche fondamentale et appliquée, de l'éducation, de l'apprentissage et des rencontres interculturelles proprement dites.

Notre choix s'est volontairement porté sur un ensemble de propositions à initier, à reprendre, à adapter ou à utiliser comme base de réflexion, pour l'établissement de relations culturelles à tous les niveaux, des relations intergouvernementales à celles qui régissent les rapports quotidiens de la personne et de la communauté.

CHAPITRE I

Evolution des relations culturelles internationales

LES RELATIONS CULTURELLES sont bien antérieures à leur institutionnalisation et même à la naissance de beaucoup d'Etats-Nations. Au cours des siècles, philosophes, écrivains, artistes se sont déplacés, invités par des mécènes concernés ou puissants, ou accueillis par des monarques attentifs à leur art et à leurs conseils. Ainsi la culture a-t-elle toujours circulé et les relations culturelles internationales toujours existé. Mais elles étaient le fruit de l'initiative privée et se limitaient aux élites de l'esprit et de l'aristocratie.

Il faut attendre le dernier quart du dix-neuvième siècle pour voir les échanges culturels prendre une forme nouvelle. Des États tels que la France, l'Allemagne et l'Italie comprennent les premiers le parti que l'on peut tirer d'un commerce d'idées, d'œuvres artistiques, littéraires et scientifiques. Les promoteurs sont d'abord des personnalités privées; c'est à leur suite que les États créent ou soutiennent presque exclusivement des établissements d'enseignement pour les nationaux résidant à l'étranger.

La première tentative en vue d'institutionnaliser une coopération internationale dans le domaine culturel et éducatif date de 1913: le gouvernement des Pays-Bas proposa la réunion d'une conférence dont le but était de créer une *organisation internationale de l'éducation*, mais la première guerre mondiale coupa court à ce projet. La guerre fut d'ailleurs probablement l'occasion, pour certains états, de découvrir l'impact des relations culturelles internationales par le biais du développement des services de propagande politique chargés de convaincre l'opinion publique d'autres pays de la justice des buts politiques et de l'efficacité des méthodes militaires du pays dont ils relevaient (1).

Après la guerre, certains états commencent à s'occuper eux-mêmes des relations culturelles. Ainsi la France qui, en 1920, transforme en *service des oeuvres* son petit *Bureau des écoles*. L'arrivée des états totalitaires renforce cette tendance générale: l'Italie, l'Allemagne, l'URSS se préparent à exporter leur révolution. La Grande-Bretagne réagit en créant le *British Council* en 1935, et les Etats-Unis la *Division of cultural relations* en 1938, tandis que l'Espagne, la Suisse et le Japon créent des organismes nationaux chargés des relations culturelles.

Les services et les accords culturels se développeront alors avec une ampleur sans précédent, à tel point que la Société des nations fait paraître en 1938 un *Recueil des Accords Intellectuels* (2) qui reprend trente-six accords bilatéraux conclus entre 1919 et 1938.

Sur le plan international, parallèlement aux initiatives bilatérales, le 21 septembre 1921 l'Assemblée autorise le Conseil de la Société des Nations à créer un *Comité de la Coopération Intellectuelle* (3). Au nombre de douze au départ (et de dix-neuf par la suite), les membres sont choisis non sur base de leur nationalité mais en fonction de leurs capacités. Le *Comité de Coopération Intellectuelle* voulait s'adresser avant tout aux intellectuels, dans l'intention d'élever la conscience du monde. Mais le budget et la structure administrative étaient trop faibles pour soutenir un tel objectif.

C'est pourquoi le gouvernement français proposa d'aider le Comité, pour autant qu'il s'installât à Paris. La Grande-Bretagne était méfiante à l'égard de la France dont elle redoutait une trop grande influence. Ce fut à Paris, cependant, en 1925, que la Société des Nations décida d'inaugurer l'*Institut International de Coopération Intellectuelle*.

Indépendant financièrement de la Société des Nations dont les pays membres ou non-membres alimentaient le budget, le Comité lui restait cependant fidèle. Malheureusement, l'Institut de Coopération Intellectuelle devint, pendant l'entre-deux guerres, le lieu de confrontations politiques et idéologiques. La nomination de ses membres, qui devait se faire sur base de leurs capacités, se fit, pratiquement, en fonction des répartitions nationales. De plus, l'Institut International de Coopération Intellectuelle accepta, parmi ses membres, des pays qui n'adhéraient pas ou plus à la Société des Nations, si bien qu'entre les membres de l'Organisation éclataient régulièrement des conflits d'idéologies et que l'esprit universel recherché fit place à des prises de position nationales européennes.

L'Institut International de Coopération Intellectuelle disparut en 1946, laissant derrière lui l'existence d'un réseau complexe d'échanges culturels, au moins au niveau européen, où se mêlaient propagande, échanges culturels bilatéraux et coopération multilatérale.

Pendant la seconde guerre mondiale, les relations culturelles internationales sont presque totalement interrompues, y compris au sein des camps belligérants. Toute activité à ce sujet n'a cependant pas complètement disparu. Pendant ce temps, en effet, se réunissait la Conférence des Ministres Alliés de l'Education, dont les travaux furent de la plus grande importance pour le développement de la diplomatie culturelle. La Conférence a tenté de codifier les accords bilatéraux mais elle a échoué dans cette entreprise. C'est à elle, par contre, que l'on doit la création de l'Unesco (4).

En effet, la Conférence des Ministres de l'Education a rapidement élargi ses fonctions: en premier lieu, elle voulait une commission chargée d'élaborer une convention culturelle type-projet qui n'aboutit pas car, d'une part, il était impossible d'arriver à un accord juridique, et d'autre part, sur le plan politique les états ne voulaient pas s'engager de peur que l'on n'interprète la convention comme une limitation de la liberté des pays contractants. C'est par la suite, à partir du 5 octobre 1943, que les ministres ont changé d'attitude et qu'ils commencèrent à envisager la création d'une organisation internationale de la culture et de l'éducation. Toutefois, deux conceptions opposées partagèrent rapidement les ministres, tant au point de vue des activités de la nouvelle organisation qu'en ce qui concerne sa structure (5). Tandis que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne insistent sur la diffusion de la culture et de la connaissance, la France veut faire de la nouvelle organisation, une tribune pour les intellectuels. Espérant utiliser l'organisation pour rehausser son prestige culturel et spirituel, elle cherche à installer l'organisation à Paris (6). Devant la fermeté des positions des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, elle propose la création de deux organisations, l'une pour le perfectionnement de la connaissance, l'autre pour la diffusion de la culture et l'amélioration des systèmes éducatifs. La France voulait également que cette organisation fut aussi libre que possible de tout contrôle étatique. Pour neutraliser l'influence de ses opposants américains et britanniques, la France augmenta le nombre des pays participants à l'organisation, de façon à pouvoir prendre la direction d'un groupe de petites et moyennes puissances. Elle fit même des propositions à l'URSS. C'est finalement la conception américaine et britannique qui l'emporta, la France n'obtenant que l'emplacement du siège à Paris et l'usage du français comme langue officielle et de travail dans la nouvelle organisation. Ainsi est née l'Unesco... prouvant de la sorte l'importance soudaine que les Etats accordaient au *fait culturel* et l'aspiration des gouvernements à vouloir s'en occuper eux-mêmes (7).

A l'issue du conflit, deux facteurs permirent l'essor de la politique culturelle: d'une part, les peuples isolés aspiraient à une paix durable, fondée sur la compréhension internationale; d'autre part, les progrès énormes des voies et moyens de communication rapprochaient et rendaient plus interdépendants les pays. Ces facteurs furent autant d'éléments qui favorisèrent la volonté des Etats de développer une politique culturelle, investissement dorénavant rentable à leurs yeux. Les Etats donnèrent ainsi le feu vert à leurs représentants qui, au lendemain de la guerre, se réunirent, enthousiastes, pour créer l'Unesco. Baignés dans l'idéologie fonctionnaliste, tous idéalisent alors un monde instruit qui jamais plus ne haïra (8).

Ces Etats sont décidés à *faire régner la paix entre les peuples du monde* (9). Ils sont convaincus que *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* et qu'une *paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples* et que, *par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité* (10). Les représentants des gouvernements de vingt Etats décident de mettre à la disposition du monde des moyens neufs et plus efficaces pour maintenir la paix et la sécurité entre les nations: ils signent la convention du 16 novembre 1945, qui donne naissance à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et dont l'entrée en vigueur est fixée au 4 novembre 1946.

Il s'agit, à travers l'Unesco, de resserrer les liens et de coopérer dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, en vue de rendre possible l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine, et ce, *afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion* (11) - conditions indispensables pour que s'élève l'esprit de l'homme, seule garantie réelle d'une volonté de paix.

Maintenir la paix est la mission fondamentale inscrite dans la charte des Nations Unies, dont les articles 1, 13 et 55 font référence au rôle important de la coopération culturelle comme facteur de compréhension internationale. Cette dernière tâche est plus particulièrement dévolue à l'Unesco. Par son Acte Constitutif, l'Unesco a la charge de diffuser la culture, de veiller à la conservation du patrimoine universel des livres, des oeuvres d'art et des monuments. Elle contribue à sensibiliser l'opinion mondiale à l'importance de la culture, qui ne doit pas être considérée comme un luxe mais comme force vive de l'humanité. Les buts de l'Unesco sont donc sous-tendus par des objectifs politiques (la paix et la sécurité internationale), dans lesquels la coopération culturelle apparaît dès lors comme un moyen: il faut élever le niveau d'instruction de tous et renforcer la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité grâce à une communication des cultures: *Quand on a vu comment fonctionne l'esprit du voisin, ce que mange ce voisin; ce qu'il a réalisé, ce qu'il a appris du monde qui l'entoure, comment il a été formé par sa famille et son milieu culturel, enfin quelle idée il se fait de nous, quand on sait tout cela, le haïr doit être à peu près impossible. L'esprit de l'homme ne peut pas rejeter ce qu'il essaye de comprendre (12).*

La philosophie générale de l'Unesco a depuis beaucoup évolué: avec les fonctionnaires se sont succédées les interprétations du concept de la coopération culturelle. Depuis plus de quarante ans que l'Unesco existe, on peut dire que l'évolution s'est faite en trois grandes étapes.

A l'origine, le concept de politique culturelle englobait l'éducation, la science et le patrimoine artistique: la coopération culturelle était comprise comme facteur de compréhension internationale. Une première réorganisation s'est opérée, en 1958, avec la création d'un *Fonds Spécial* qui oriente la coopération culturelle vers des buts plus immédiatement utilitaires.

C'est à cette époque, en 1966 que la Déclaration des Principes de la Coopération Culturelle Internationale a été adoptée à l'unanimité par la Conférence Générale de l'Unesco dont le but était de favoriser la poursuite *par la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, des buts de paix et de prospérité définis dans la Charte des Nations Unies en demandant aux Etats membres de mettre tout en oeuvre pour la mise en application des dispositions de cette Déclaration, afin qu'elle soit en mesure de servir la paix et le bien-être de l'humanité.*

Depuis les années soixante-dix, on note une troisième évolution de la conception du rôle de la culture qui comprend maintenant la science et le domaine de l'information. Le point de départ de cette évolution fut la réunion des conférences intergouvernementales sur les politiques culturelles, convoquées par l'Unesco ou avec son appui, dans toutes les régions du monde, et qui aboutirent, à Mexico, en 1982, à la Conférence mondiale sur les politiques culturelles. C'est là, à la lumière des enrichissements acquis tout au long des conférences régionales que fut mise en avant une idée-force: *la culture est un élément fondamental de la vie de chaque individu et de chaque communauté*. Il y fut reconnu que l'identité culturelle investit toute la vie de l'homme, et qu'elle est associée au droit à l'autodétermination et à l'existence des peuples, aux luttes de libération, à la défense des droits de l'homme et à la souveraineté des Etats. La conférence se mit d'accord autour du concept de culture comme phénomène humain et s'assigna, unanime, comme mission première la défense et la promotion de l'homme à travers son identité profonde et les cultures des peuples.

Dans la foulée, la Déclaration sur le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication fut acclamé par la Conférence Générale de l'Unesco, le 22 novembre 1978. Résultat de huit années d'un long et patient travail, la déclaration fit l'effet d'une bombe à retardement en déclenchant la colère des Etats-Unis qui craignaient fort que la déclaration ne nuise à la liberté de presse.

Pourquoi? Tout le projet est sous-tendu par une idée générale: *le rééquilibrage de l'information et de la communication, qui permettrait au Tiers-Monde de mieux faire entendre sa voix en occident*. En effet, partant de la constatation que l'information crédible émane essentiellement de cinq grandes agences de presse mondiales: UPI, Associated Press, Reuter, AFP et TASS, les auteurs de la Déclaration pour un nouvel ordre mondial de l'information estimèrent qu'il était urgent, dans ces conditions, de favoriser l'éclosion et la valorisation des agences de presse et autres médias du Tiers-Monde, pour contrebalancer le monopole de fait de la crédibilité, c'est-à-dire, l'influence. Ce rééquilibrage ne peut donc s'établir qu'au détriment des agences occidentales qui verraient ainsi leur situation de quasi-monopole de l'information sérieusement ébranlée.

Cette idée n'a pas plu aux journalistes américains et c'est ainsi que l'ensemble de la presse américaine, traditionnellement libérale, a basculé du côté de leur président. Pour des raisons peut-être un peu différentes, le projet du NOMIC (ainsi appelé dans le langage de l'organisation) eut certainement suscité la sympathie active des journalistes du monde entier, s'il s'était agi de s'opposer, dans les pays de l'Est et du Sud, à la mainmise du pouvoir sur l'information.

Mais la déclaration n'exige qu'un engagement moral et les Etats-Unis suivis par plusieurs pays occidentaux ont marqué leur réserve vis-à-vis du NOMIC parce qu'il donne l'impression que seuls des obstacles économiques empêchent l'information d'être diffusée là où il n'existe aucune liberté d'expression.

Aujourd'hui, l'Unesco fait le bilan des deux premières Décennies des Nations-Unies pour le développement et constate les limites d'une conception de celui-ci fondée sur la seule croissance quantitative et matérielle. C'est dans ce cadre qu'elle a lancé officiellement la Décennie Mondiale du Développement Culturel le 8 décembre 1986. Proposée par les Etats membres lors de la Conférence mondiale de Mexico, approuvée et proclamée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies le 8 décembre 1986, elle s'achèvera en 1997.

L'ambition de cette Décennie est de *contribuer à relever les grands défis mondiaux qui se présentent à l'horizon du XXIe siècle*, en s'articulant autour de deux axes principaux que sont la prise en considération de la dimension culturelle dans les processus de développement, d'une part et la stimulation des aptitudes créatrices et la vie culturelle dans son ensemble, d'autre part.

Au niveau européen le Conseil de l'Europe, dont l'un des grands objectifs est de favoriser la prise de conscience d'une identité culturelle européenne, a conclu avec les gouvernements des Etats membres une convention culturelle européenne. Signée en 1957, elle a pour but de réaliser une union plus étroite entre ses membres, notamment afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et à ces fins, de conclure des conventions culturelles bilatérales entre les membres du Conseil, d'adopter une politique d'action commune visant à sauvegarder la culture européenne et à encourager le développement et de favoriser l'étude des langues, de l'histoire et de la civilisation des autres parties contractantes, ainsi que de leur civilisation commune (...).

L'un des objectifs du Conseil de l'Europe est donc bien la promotion des identités culturelles et le dialogue des cultures. Il a plusieurs réalisations à son actif parmi lesquelles on peut citer l'aide aux gouvernements en vue de l'évaluation et de l'identification de leurs politiques culturelles, le développement de la formation dans les grands secteurs audiovisuels et l'élaboration d'accords de coproduction pour le cinéma, la création de réseaux et de banques de données sur la recherche européenne en matière de culture, ...

Le Conseil de l'Europe travaille à la sauvegarde du patrimoine commun y compris l'environnement, soutient la production cinématographique et audiovisuelle européennes, organise des expositions d'art, etc...

D'accord international qui lie la Communauté Européenne dans le domaine de la culture, il n'en existe qu'un, contenu dans les accords de Lomé III et Lomé IV qui porte sur la coopération culturelle et sociale entre la Communauté Européenne et les pays ACP. *Centré sur l'homme enraciné cette coopération vise à promouvoir, dans un souci de dialogue, d'échange, d'enrichissement mutuel et sur base d'égalité, une meilleure compréhension et une plus grande solidarité entre les gouvernements et les populations ACP et CEE (13).*

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Anthony Haigh, "La diplomatie actuelle en Europe", Strasbourg, 1974, Conseil de l'Europe
- (2) Sociétés des Nations, "Recueil des Accords Intellectuels", Paris, 1938, Institut International de Coopération Intellectuelle
- (3) Henri Bonnet, "La Société des Nations et la Coopération Intellectuelle", in: "Journal of World History", Vol. X, 1966, pp. 198-209
- (4) Denis Mylonas, "La Genèse de l'Unesco: la Conférence des Ministres Alliés de l'Education (1942-1945)", Bruxelles, 1976, Bruylant
- (5) René Cassin, "La Naissance de l'Unesco", in: "Le Monde", Paris, 2 novembre 1966
- (6) William Pendergast, "La politique étrangère française et la création de l'Unesco", in "Revue de l'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale", Vol. 96, oct. 1974, pp. 67-88
- (7) James Sewell, "Unesco and World Politics Engaging in International Relations", Princeton, 1975, Princeton University Press
- (8) Julian Huxley, "Les premières années de l'Unesco", in: "Le courrier de l'Unesco", Paris, mars 1976, pp. 4-6
- (9) UNESCO, "L'Unesco, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, comment elle fonctionne", Paris, Unesco, 1982, p. 2
- (10) Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

(11) Ibid

(12) Julian Huxley, "Une philosophie pour l'Unesco",
in "Le Courrier de l'Unesco", mars 1976, pp.
14-35

(13) extrait de l'article 114 du Titre VIII de la
Convention ACP-CEE de Lomé III

CHAPITRE II

Le dialogue interculturel

A. La notion de culture a évolué

LA NOTION DE culture a évolué au fil des siècles de l'histoire occidentale, depuis la Renaissance où elle faisait référence aux splendeurs des Beaux-Arts - lot réservé d'une élite choisie. Son acceptation aujourd'hui s'est élargie, couvrant un champ vaste qui conçoit la culture comme l'interaction entre l'homme et son milieu. Elle comprend les comportements intellectuel, affectif, spirituel et économique, les finalités que l'homme se donne et l'ensemble des valeurs qui les sous-tendent.

La personne est au centre de la définition, acteur principal et valeur suprême. Elle trouve dans la culture les racines nécessaires à son équilibre, sa personnalité, une confiance en elle comme dans la communauté.

Si la culture constitue un ensemble, cela inclut les capacités de gestion et les valeurs qui renforcent la position économique: sans savoir-faire, pas de développement efficace dans le Tiers-Monde; sans un minimum de valeurs communes, pas d'intégration du grand-marché.

Cependant, un profond déséquilibre s'est instauré entre la société de l'être et celle de l'avoir. Dans une société où tout se technicise, se marchandise, on a évacué la spiritualité. Que reste-t-il alors, sinon la culture, pour donner sens à une société ?

B. Le dialogue est une nécessité

TOUTE CULTURE EST menacée de mort. Pour s'en convaincre, il suffit de penser à celles dont on étudie les passés prestigieux mais qui, aujourd'hui, ont vécu.

Une culture est vivante tant qu'elle est nourrie, c'est-à-dire ouverte à l'autre, et l'identité culturelle européenne ne peut se définir sans tenir compte des apports extérieurs qui n'ont cessé de l'enrichir depuis des siècles.

Aujourd'hui, malade d'avoir tout voulu vendre, l'Europe doit se souvenir du monde et s'ouvrir à lui tant sur le plan social que spirituel.

C'est grâce au regard d'autrui qu'elle peut apprendre à se reconnaître, à son contact se réoxygéner, grâce à un renouvellement de ses valeurs qu'elle peut lutter contre la perte de sens et le déracinement qui menacent sa culture.

En particulier, dans le cadre de la crise de civilisation qui secoue la planète et surtout depuis les grands bouleversements géopolitiques et socio-culturels récents, les valeurs que l'on croyait acquises sont ébranlées, des changements sociaux s'opèrent.

Chacun est acculé à une remise en question de ses fondements et l'autre redevient source de possibles, d'*alternatives et de supplément d'âme* (1).

Le dialogue de l'Europe avec le monde, de chacun avec tous, prend un aspect incontournable désormais.

C. Les conditions du dialogue

ENCORE QU'IL FAILLE le désirer! C'est-à-dire être prêt à abandonner le cadre de ses références sécurisantes, pour aller vers l'autre dans le désir d'un dialogue véritable.

Il n'y a pas d'échange sans volonté réciproque d'ouverture à l'autre, sans écoute attentive qui respecte chaque culture dans sa singularité.

Toute culture mérite existence..., toute culture connaît un moment de grandeur. Elle contribue d'une façon ou d'une autre à la civilisation universelle. Aucune ne mérite dédain et n'est négligée sans dommage collectif (2).

Le dialogue entre cultures n'est certainement pas une chose facile. La domination occidentale a marqué le monde et, de la liberté, sa valeur suprême qu'elle veut universelle, il ne reste malheureusement que le libéralisme économique qui continue à produire des inégalités.

Or, il n'est de vraie liberté que celle de la personne. La dignité humaine est un fait universel qu'il faut admettre avec l'exigence du respect et de la solidarité. Il n'est pas simple d'appréhender l'autre dans sa globalité. Sa subjectivité est une réalité. En tenons-nous toujours compte? Le plus difficile est peut-être d'accepter ces différences, parfois incompréhensibles à nos yeux, insaisissables, et surtout d'être ouvert à cette inévitable remise en question qui risque de brouiller notre vision habituelle du monde.

Pour nous ressituer plus efficacement dans nos relations, Thierry Hentsch (3) propose de retenir le très occidental doute scientifique et de l'appliquer à nous-mêmes dans nos rapports au monde et aux autres.

L'humilité est de mise.

D. Les obstacles au dialogue

LES OBSTACLES AU dialogue sont nombreux: ils commencent par le mépris et l'ignorance; ils enferment la culture dans le ghetto des dogmes de religions mal comprises. Ils font du commerce avec la culture, au point de l'épuiser et de la remplacer par des produits importés de moindre qualité. Ils créent l'évènement et l'éphémère, au détriment du flux, du flot, de la réalité...

La culture est un élément dont on a mal mesuré l'importance. Il n'est pas exclu, pour Edgard Pisani, qu'elle soit l'objet de grands conflits à venir. Le grand problème des sociétés humaines étant, selon lui, la gestion de l'unité et de la diversité entre le politique et le culturel.

Unité politique et diversité culturelle sont le cas de l'Europe ou de l'Inde; unité culturelle et diversité politique, le cas de l'Amérique Latine ou du monde arabe.

Dans les deux cas, le politique est obligé d'entrer, avec le culturel, dans un jeu dialectique qu'on peut mettre en parallèle, avec la théorie de physique moderne du jeu ordre/désordre, où le désordre est un comportement et non un refus et l'ordre, un élément d'organisation.

Cette dialectique est le fondement même de la démocratie. Une mauvaise gestion de l'unité-diversité entraîne des déséquilibres qui peuvent mener aux conflits, à d'authentiques ruptures.

E. Le rôle de la formation et de la communication

PARMI LES OBSTACLES qui bloquent aujourd'hui le dialogue des cultures, le plus grave est certainement celui du déséquilibre qui existe dans la communication, tant au niveau du flux de l'information que dans les infrastructures (émetteurs, radios, télévision, satellites, banques de données,...) qui la supportent.

Comment parler d'échange s'il n'y a pas d'équilibre? Le dialogue ne peut se faire en sens unique, dans un monologue; il exige la réciprocité, la complémentarité.

Or, le contexte mondial est celui d'un déséquilibre profond entre les valeurs toujours bien occidentales qui régissent le monde, et les réalités culturelles qui concernent la partie majeure de la planète.

Le monde macro-économique qui a créé le concept de produit, marchandise la culture et ses moyens de communication. Il en résulte une domination occidentale de mass media qui sont en train de provoquer des mutations culturelles profondes et entraîne de cette façon les cultures dans un haut risque d'uniformisation. La civilisation africaine, par exemple, qui est en très grande partie orale, se fait remplacer par la civilisation orale de la radio. D'ici 50 ans, la civilisation africaine, prédisent certains, aura disparu, dépossédée - notamment - de l'un de ses modes d'expression les plus forts: la musique.

La disparité des moyens de communication (qui concerne le flux d'information, les équipements technologiques, les industries culturelles,...) a fait l'objet d'une étude explosive réalisée par Sean Mac Bride (Président de la Commission Internationale pour l'Etude des Problèmes de Communication); elle fut présentée en septembre 1978, à l'Assemblée Générale de l'Unesco, ce qui permit à celle-ci, en 1978 et 1980, d'arriver à une définition du concept du nouvel ordre de l'information et de la communication (4).

Le rapport Mac Bride ne fera pas que des heureux car il dénonce les déséquilibres, chiffres à l'appui, et montre la disparité grandissante entre les investissements des pays développés et ceux des pays en développement. A ce rythme de progression, conclut le rapport Mac Bride, le handicap des pays en développement est destiné à se prolonger pendant de longues années, or l'essor de la communication dépend, dans une large mesure, des investissements que les divers pays effectuent dans les infrastructures et les installations de télécommunication. De ce point de vue, la situation dans les pays en développement est très difficile (5).

Parvenir à un meilleur équilibre dans les relations interculturelles passe par un rééquilibrage des moyens de communication. L'enjeu dépasse le simple souhait d'échanges culturels, il est politique.

La réduction des disparités en matière de communication, tant au niveau national qu'au niveau international, passe nécessairement par un certain nombre de changements radicaux à la fois dans les politiques nationales de la communication et dans la coopération internationale. Des changements d'attitude sont nécessaires ainsi qu'une plus grande compréhension mutuelle et plus d'empressement à répondre aux demandes. Il ne suffira pas de renforcer les investissements et les équipements. Les pays en développement ne devraient pas chercher seulement à réduire les écarts mesurables quantitativement, mais ils devraient aussi s'efforcer d'atteindre l'autodépendance en créant des capacités et en élaborant des politiques de communication. Cette volonté implique que soit admise par tous une évolution fondée sur l'indépendance dans la prise de décisions, la diversité entre les sociétés et la participation démocratique. (6)

Il est bien question ici, au-delà des comportements des Etats et de système économique, de l'attitude de l'homme.

Il faut rester vigilant au dialogue, en avoir la volonté, être à l'écoute des autres cultures dans leurs différences, oser être prêts à nous en retrouver transformés.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Thierry Verhelst.
- (2) Edgard Pisani
- (3) Thierry Hentsch "Penser notre rapport à l'autre: les conditions d'une rencontre des cultures", in Cadmos n°50, Trimestriel du Centre Européen de la Culture. Revue fondée par Denis de Rougemont, Villa Monyer, Genève.
- (4) Sean Mac Bride, Voix multiples, un seul Monde. Communication et société aujourd'hui et demain. La documentation Française, Nouvelles Editions Africaines, Unesco, Paris, 1980.
- (5) *ibid*, p. 160
- (6) *ibid*, p. 165

CHAPITRE III

Les voies et moyens humains

A. Théoriques

La recherche

La recherche fondamentale et appliquée doit être à tout prix encouragée dans le domaine culturel. Les conclusions de travaux l'ont déjà souligné. Il faut la stimuler chez nous et la promouvoir dans les pays du Tiers-Monde.

C'est Albert Tevoedjre qui met en garde: tout pays qui croit qu'il est développé et cesse de se mobiliser et de s'interroger sur la santé physique, mentale et sociale des citoyens est un pays qui fait erreur.

La recherche fondamentale trouve dans le domaine culturel nombre d'applications: depuis l'amélioration des relations humaines par l'aide d'un travail de patient décodage, à la découverte de nouveaux matériaux qui améliorent la qualité des instruments des artistes, en passant par le soutien de nouveaux programmes informatiques, utilisés en musique ou comme support de l'expression d'arts visuels, ..., les applications de la recherche peuvent parfois surprendre et sont certainement infinies.

Créer des réseaux

Il est d'autant plus important pour la culture qu'elle puisse facilement bénéficier des résultats de travaux théoriques et pratiques. L'organisation d'une coordination pour la création de réseaux semble vraiment impérative. De la réflexion pure aux recherches très pratiques, les résultats doivent pouvoir servir jusque dans le concret.

Plus de collaboration

La constitution d'équipes de recherche mixtes dans le domaine des sciences humaines en particulier, outre qu'elles pratiquent déjà le dialogue entre les cultures, semble être une voie extrêmement intéressante et riche. Elle devrait être une habitude beaucoup plus répandue.

Pouvoir se pencher ensemble sur un même sujet de réflexion, qu'il soit local ou planétaire - un regard africain porté sur une préoccupation européenne, par exemple - nourrira la réflexion et apportera sa part de réponses particulières.

Voici, à titre indicatif, quelques organismes qui coordonnent les informations ou travaillent sous forme de réseaux dans les domaines social et culturel.

- * A la **commission des Communautés Européennes**, la DGX met en place le réseau d'information "Symbiosis" dont le but est de diffuser auprès de la Communauté des citoyens européens, une information plus adaptée et plus directe qui puisse les toucher où ils se trouvent, dans leur vie quotidienne.

Symbiosis utilisera de nouveaux réseaux dont les composantes seront les associations - l'engagement des membres est souvent une initiative personnelle -, les collectivités locales - avec la Mairie comme représentation locale de la démocratie -, les réseaux européens - comme expression vivante de l'intégration communautaire dans les Etats membres.

Symbiosis, au-delà du réseau en soi se veut être un moyen, pour ses différentes composantes, de mieux se connaître et de développer des contacts au niveau européen.

* **Le Centre Européen de la Culture**

Le CEC crée les synergies nécessaires et participe à la formation d'un réseau d'institutions culturelles et scientifiques européennes (Centre Européen de Recherche Nucléaire -CERN-, Fondation Européenne de la Culture, Fondation Archives Européennes, Fondation Denis de Rougemont pour l'Europe, Association Européenne des Festivals de Musique, Institut Universitaire d'Etudes Européennes de Genève, Association des Instituts d'Etudes Européennes, Réseau d'Etudes du Personnalisme et du Fédéralisme, entre autres),

- pour définir le contenu de la culture commune aux Européens dans son unité et sa diversité;
- pour promouvoir ces diversités culturelles dans une Europe à unir;
- pour approfondir le dialogue entre la culture européenne et les autres cultures du monde.

Il constitue des groupes de travail, des équipes de chercheurs, invite des conférenciers et réunit colloques et congrès dans lesquels sont débattus en toute liberté les grands problèmes culturels et politiques de l'Europe d'aujourd'hui. Il publie et diffuse les principaux résultats de ces divers travaux.

- * **La Fondation Européenne Yehudi Menuhin** travaille au développement de l'espace culturel européen et à l'amélioration de l'environnement social et économique des artistes, en proposant une coordination, au niveau européen, entre hommes et institutions qui partagent cette volonté de mener une stratégie cohérente.

Actuellement, ses actions prioritaires sont axées sur:

- une meilleure maîtrise des nouvelles technologies et des nouveaux matériaux;
- une amélioration de la gestion à tous les niveaux (formation, production, législation fiscale, protection sociale, distribution-diffusion, ...);
- une structuration des liens avec les autres partenaires de la vie socio-économique (industrie, recherche fondamentale et recherche appliquée, distribution, pouvoirs publics);
- une valorisation des artistes européens et du "savoir-faire" culturel tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté européenne;
- un soutien à l'organisation et à la représentativité des artistes et de leurs associations;
- des liens privilégiés avec nos partenaires historiques: les pays membres du Conseil de l'Europe mais aussi les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ainsi que les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale.

- * **Le Réseau Sud-Nord Cultures et Développement** est un lien souple de communication, de recherche, de soutien mutuel et d'action entre individus, groupes de base, organismes de développement (ONG) et universitaires engagés, du Sud et du Nord.

La fonction du Réseau est d'établir des liens entre divers groupes ou personnes répartis dans les différents continents. Il offre un appui mutuel dans le cadre du dialogue interculturel et de la coopération internationale à ceux qui veulent innover et se mettre en recherche.

Le Réseau n'a pas de "centre". Dans chaque continent des Réseaux nationaux ou régionaux peuvent se constituer. En 1988, c'était déjà le cas dans plusieurs pays en Europe, en Asie du Sud et en Amérique Latine, tandis qu'à la même époque, en Afrique, le Réseau disposait déjà de points de repères prometteurs.

Renseignements:

En Asie - Mr Siddharta, INODEP-ASIA
902 Indiranagar 1 Stg.
Bangalore-560038, India
tél. 569370

En Amérique latine - S. Rubem, C. Fernandes, ISER
C.P. 16011
22221 Rio de Janeiro - R.J. Brasil
tél. 285-7085, 205-4796

En Europe - Mme Edith Sizoo, M. Thierry G. Verhelst
172, rue Joseph II
1040 Bruxelles, Belgique
tél. 32-2-230.61.05

- * **La Fondation Marcel Hicter**, à Bruxelles
14, rue Cornet de Grez, 1030 Bruxelles
tél. 32.2.217.54.55 fax 32.2.217.67.10
- * **Le Centre Régional d'Action Culturelle**, à Lomé
(Togo)
- * **La FOPES-SUD**, à Louvain-la-Neuve
(Faculté Ouverte en Politique, Economie et Sociologie)
32, rue de la Lanterne Magique
1348 Louvain-la-Neuve
tél. 32.10.473.907

sont des organismes dont le point commun est de proposer une formation de formateurs en action culturelle, conçue sur l'interaction entre stagiaires qui sont des acteurs culturels, créant par là-même un tissu de contacts et de relations qui sont à l'origine de réseaux en élaboration.

Voir, pour plus d'information, le chapitre cinq sur la formation des responsables culturels.

B. Pratiques

Donner les moyens d'échange et de découverte

1. L'éducation

Quelle qu'en soit la forme, le système éducatif joue un rôle primordial dans toute société. Il doit permettre à un enfant qui y fonde sa vie d'adulte, de maîtriser les données qui composent son environnement social et culturel et de vivre en harmonie avec elles.

A l'école, l'enfant apprend son métier d'homme, membre d'une communauté et citoyen du monde. Y développer son plein potentiel de créativité renforcera son identité. Y apprendre à découvrir l'autre dans sa différence lui permettra de reculer les limites de sa vision du monde, de s'y situer et ainsi de relativiser.

Curiosité et acceptation sont les deux termes actifs d'un apprentissage au dialogue des cultures. C'est grâce à cette dimension que les enfants pour-ront se situer dans le contexte mondial et découvrir les cultures différentes, à côté d'eux ou lointaines, comme autant de richesses qui nourriront leur personnalité.

1.1. Développer l'aptitude à l'insertion des réalités multiculturelles dès le plus jeune âge.

La société pluriculturelle est une réalité quotidienne dans nos villes occidentales. Elle se vit différemment selon que l'on appartienne à un milieu social dit "privilégié" ou "défavorisé".

Si les enfants de parents étrangers de milieux socio-culturels aisés vivent davantage un problème de manque de relations entre les différentes cultures qu'ils côtoient (beaucoup vivent en vase clos), les enfants d'immigrés sont eux à la recherche d'une identité personnelle face à une société globale, déchirés entre deux cultures, pas tout à fait identifiés ni à l'une ni à l'autre.

L'échec scolaire perpétue le problème de l'insertion sociale. En milieu immigré il est énorme. Raimundo Dinello, professeur de sociologie de l'éducation, qui a étudié le problème de l'éducation en milieu bi- ou pluriculturel, propose de nouvelles pratiques d'intégration: "Après une certaine période de tâtonnements, pendant laquelle on a essayé beaucoup de remèdes, une lueur d'espoir se présente actuellement: dans les efforts pour trouver d'autres méthodes pédagogiques, à partir de la reconnaissance d'un référentiel culturel, pour assurer les apprentissages de base, (...).

Dans la perspective nouvelle de se trouver un avenir dans l'Europe multiculturelle, les pratiques interculturelles s'expérimentent dans plusieurs régions et à divers niveaux d'application. Certaines expériences, commencées sous forme d'activités d'animation bilingue, sont déjà devenues des applications méthodologiques et d'enseignement bi-culturel et/ou des projets sociaux d'intégration multiculturelle. A titre d'illustration, nous pouvons citer entre autres: l'enseignement biculturel belgo-portugais dans le quartier des Etangs d'Ixelles à Bruxelles; les ateliers interculturels pour enfants catalans et andalous à Barcelone; les bibliothèques interculturelles de Genève qui assurent la rencontre entre familles de langues et de cultures différentes ainsi que leurs contacts avec l'école; le stage de formation continue pour enseignants des pays d'accueil d'enfants turcs à Ankara; les stages de formation interculturelle de maîtres étrangers et français menés par les équipes des CEFISEM en France; l'option de l'enseignement fondamental en langue maternelle en Suède; les centres de formation et de recherche mis en place par les immigrés eux-mêmes à Paris, à Bruxelles, à Cologne, ...

La valeur de témoignage est certainement plus importante que la possibilité de généralisation de telles pratiques, néanmoins quelques idées-forces sont déjà répandues:

1. Au niveau des enseignants, le développement d'une compétence nouvelle, celle d'élargir l'acquis didactique par le moyen de méthodes biculturelles qui se substitueront aux pratiques monoculturelles, avec application à tous les enfants d'une même classe composée d'autochtones et d'immigrés. Le contenu du programme fait référence aux deux cultures en présence, de même qu'à la pratique des deux langues.

2. La valorisation des programmes de développement des langues maternelles (étrangères au pays d'accueil) comme soubassement de structure de la pensée; tout en évitant que cette option mène à une ségrégation scolaire des enfants d'après leur appartenance linguistique, ce qui aurait pour effet de se traduire plus tard par un décalage d'intégration scolaire au niveau des études secondaires.

3. La perspective de faire assumer les conflits de la réalité interculturelle par la communauté éducative (enseignants, psychologues, parents, enfants, ...) au lieu de maintenir la tendance à véhiculer l'enfant ou le jeune comme un individu "à problèmes" qu'on met sur la voie (de garage) de l'enseignement spécial ou de l'attention thérapeutique (à égal des jeunes drogués ou des adultes alcooliques). Cette "orientation" qui traite les problèmes d'adaptation interculturelle comme un désajustement individuel rassure les enseignants, psychologues et assistants sociaux, mais disqualifie l'enfant et ne résout pas les problèmes; au contraire, elle hypothèque l'avenir de tous. C'est une facilité immédiate qui masque un manque d'intelligence sociale, tant par le volume des "cas" pris en charge que par la perte de créativité collective. Assumer les contrastes culturels comme des situations de conflits socio-cognitifs susceptibles d'être sources d'élaborations nouvelles permet de nouveaux apprentissages et un progrès social pour chacun des participants en présence.

4. La nécessité d'approfondir la distinction entre stratégies d'acculturation, de socialisation et de scolarisation. Ces trois phénomènes, en étroite interconnexion, sont à ne pas à confondre.

De l'école nous devons attendre les instruments cognitifs indispensables; bien qu'elle nous facilite l'intégration sociale, celle-ci doit se faire dans le respect des différences et non par la suprématie d'une accumulation en référence au modèle de la classe sociale ou du groupe culturel localement dominant.

5. L'insertion sociale doit résulter de l'exercice d'une compétence sociale, et non de l'aliénation dans un rôle social figé (bonne à tout faire, travailleur temporaire ou saisonnier, ...). L'autonomie personnelle provient de la maîtrise des acquis socio-cognitifs et non de l'assurance économique donnée à la disqualification individuelle (personnalités en conflit, parents divorcés, enfants à charge, échecs affectifs, chômeurs dépressifs, toxicomanes, ...). Renvoyer à l'autonomie individuelle pour éviter la responsabilité professionnelle devant les inégalités sociales est une technique de disqualification des individus de la part des divers travailleurs sociaux: ainsi, les enfants d'immigrés et d'ouvriers doivent assumer l'échec scolaire sans que l'enseignant ne se sente suffisamment interpellé pour créer de nouvelles méthodes didactiques; de même, les adultes stressés entrent en thérapie sans que les administrateurs ne modifient leurs critères d'attention à la population; de même encore, les chômeurs doivent somatiser leur mal-vivre sans que l'industrie ne change le pourcentage de bénéfices alloués aux propriétaires de multinationales.

Au milieu de toutes ces démarches contradictoires, les unes pleines de promesses d'avenir, les autres épuisant la patience des immigrés, nous évoluons d'une administration à conception monoculturelle vers une créativité interculturelle. Partis de l'intolérance monoculturelle, nous embrassons à présent la perspective multiculturelle: respecter et affirmer les cultures d'origine est la richesse de l'Europe d'aujourd'hui et de demain, tel que le témoigne son histoire depuis des siècles." (1)

-Pour plus d'information, lire la bibliographie à ce sujet reprise dans le chapitre sur la formation au dialogue.

-Un enseignement interculturel est également pratiqué dans des centres socio-culturels immigrés et des centres d'insertion socio-professionnels en Belgique.

-Un biais agréable de pratique de l'éducation en milieu pluriculturel sont les cours de musique interculturelle actuellement expérimentés dans les écoles primaires de la région bruxelloise.

Renseignements:

Groupe Contact et Sensibilisation
31, rue Braemt
1030 Bruxelles
tél. 219.32.06

* L'International Association for Intercultural Education, une association indépendante destinée aux personnes, instituts, organisations et autorités concernés par les problèmes d'éducation interculturelle et globale dans une société pluriforme, d'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la compréhension internationale qui prépare, à la demande de l'Unesco, une bibliographie internationale sur l'éducation interculturelle. Elle sera publiée dans le Bulletin du Bureau International de l'Education d'ici la fin de l'année 1990.

Renseignements:

IAIE c/o APbO,
Sumatralaan 37
NL-1217 GP Hilversum
tél.: 31-35-47375

1.2. S'ouvrir au monde

Les enseignants font preuve d'une grande imagination, face au manque de moyens, pour soutenir leurs pédagogies. Ouvrir les enfants au monde, leur faire découvrir des classes lointaines, entretenir des contacts avec des écoliers de pays et de cultures différentes, peut se faire avec des moyens modestes.

Si les déplacements de classes d'enfants à l'étranger restent une chose chère et rare, le système des correspondances entre élèves, classes ou écoles est nettement à encourager: aux cahiers que s'échangent, par exemple, les classes membres des Ecoles Associées de l'Unesco, qui contiennent dessins, poèmes, littérature, ..., peuvent s'ajouter l'échange de cassettes, qui permettent la conversation indirecte, l'enregistrement de chansons, musiques, etc...

Quand cela est réalisable, l'échange de cassettes vidéos apportera une note de présence particulière, les élèves pouvant alors réaliser de petits re-portages plus complets encore sur leur environnement socio-culturel.

Dans chaque cas, il s'agit d'une double démarche de découverte d'un monde culturel: celui des correspondants et, par retour, le sien.

Dans le même ordre d'idées, la projection de films documentaires, des spectacles-exposés (danses, chants, explications,...) donnés par des représentants de cultures différentes, suivis de débats avec les enfants, stimulent leur curiosité et développent chez eux une connaissance active.

Une recommandation du Conseil de l'Europe aux gouvernements de ses pays membres qui portent sur les pratiques à adopter dans des domaines tels que l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation interculturelle et l'enseignement préscolaire, insiste notamment sur l'examen des programmes et des manuels d'histoire et de géographie afin de réduire les préjugés nationaux.

* **L'Association mondiale pour l'école, instrument de paix**, dont le premier but est de mettre l'école au service de l'humanité, propose d'initier les enfants aux droits de l'homme en rendant l'enseignement de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme obligatoire en dernière année de scolarité.

Renseignements:

"Association mondiale pour l'école, instrument de paix"
27, rue des Eaux-Vives,
CH-Genève
tél. (022)35.24.22

* La branche belge d'**Amnesty International** vient de créer un jeu de l'oie géant destiné aux enfants de 9 à 13 ans. L'objet de ce jeu est de faire découvrir les droits essentiels contenus dans la convention internationale des droits de l'enfant, leur montrer comment d'autres enfants vivent ailleurs, les sensibiliser au travail effectué par les organisations internationales. Le jeu se compose de six équipes, qui représentent chacune une région du monde.

De taille géante, ce jeu est destiné aux écoles et aux mouvements de jeunesse. Il peut être loué.

Renseignements auprès d'**Amnesty International**

9, rue Berckmans
1060 Bruxelles,
tél. 32.2.538.81.77.

2. La formation professionnelle

Le stade de la formation professionnelle est un moment crucial dans la vie d'un homme. C'est le moment où il est fait appel à ses capacités et à ses qualités humaines. C'est en apprenant un métier qu'il va pouvoir prendre place dans la société, être reconnu et y participer activement.

Chacun n'accède pas de la même manière au monde du travail mais, dans tous les cas, provoquer le dialogue des cultures élargit l'éventail des connaissances et des possibilités.

Qu'il s'agisse, pour un étudiant, d'une formation à l'étranger ou de la possibilité, pour un jeune immigré en rupture de scolarisation, de suivre une formation socio-professionnelle, l'accent est mis sur les contacts qu'une personne établit avec un monde qui n'est pas le sien, contacts qui peuvent être déterminants pour sa vie.

2.1. Ici

Le dialogue entre les cultures doit commencer chez nous, où résident, sur pied d'inégalités, des cultures différentes qui se cotoient mais se rencontrent peu. Cultures dominantes, cultures écrasées, la méconnaissance des uns sur les autres bloque l'échange possible. Dans nos villes, elle marginalise. Le réservoir de main-d'oeuvre importée qui devait être un phénomène ponctuel, s'installe durablement.

Les enfants d'immigrés, aussi mal accueillis par le pays hôte que mal à l'aise dans leur propre culture, grossissent de problèmes les banlieues de nos villes.

Souvent tôt éliminés du système scolaire, ils se retrouvent alors sans aptitude professionnelle, sans travail, en marge de la société. C'est pourtant vers eux que l'Europe va devoir se tourner car la composition démographique dont les chiffres annoncent une proportion toujours croissante de jeunes immigrés, jointe à la baisse des natalités européennes, va obliger l'Europe à compter sur cette

force pour assurer sa production. Cette situation pourrait transformer les données du problème et nous amener plus rapidement à vivre différemment les réalités de la société pluriculturelle car c'est une formation nécessairement qualifiée qu'il faudra donner aux jeunes immigrés.

Aujourd'hui, le plus grand problème des jeunes immigrés reste leur insertion dans le monde social et professionnel. Pour y trouver une place, il leur faut des racines et une confiance en eux. C'est ce qu'essaient d'apporter certains organismes dont le principe est basé sur l'échange interculturel.

2.1.a. Les associations socio-professionnelles

Multiculturelles par essence, elles sont un lieu de rencontres privilégiées. Certaines pratiquent l'enseignement dans la langue maternelle partant du principe que, loin de détourner les jeunes immigrés de leur réalité, on leur donne, bien au contraire, des racines qui leur enlèvent tout complexe de trahison, d'abandon, de rupture.

2.1.b. Des écoles d'alphabétisation

Elles poursuivent un but similaire aux associations socio-professionnelles. Certaines ont tenté des expériences particulières de dialogue des cultures en donnant l'occasion aux élèves - qui sont adultes - de passer leur certificat d'études primaires d'une façon inhabituelle.

L'examen de leurs connaissances, qui consiste à montrer qu'ils savent lire, écrire, calculer, qu'ils possèdent l'histoire et la géographie... est totalement basé sur leur propre culture. L'élève prépare son examen dans des livres d'histoire et de géographie qui concernent son pays mais avec l'aide aussi d'articles de journaux, de vidéos, de livres d'art...

L'élève réalise des graphiques explicatifs portant sur l'histoire, la politique, la démographie, etc... de son pays, il lit, chante et danse parfois.

L'examen se passe en public, en présence des élèves de l'école et de nombreux sympathisants qui prennent un large bain de culture.

Ce type d'examen respecte totalement la personne dans sa culture et rend intelligente la sanction qui consiste à tester quelqu'un sur ses capacités de lecture, d'écriture et de calcul - tout en permettant à un groupe de suivre une situation de pluriculturalité.

2.1.c. Dans certaines entreprises

Des industriels (français dans ce cas-ci) ont fait figurer des modules de civilisation arabe (cycles de conférences, séances de cinéma, expositions, ...) dans leurs entreprises. Réactions enthousiastes à la fois des ouvriers arabes qui constatent l'intérêt de leurs collègues français pour la civilisation arabe et ne se sentent plus méprisés mais sur pied d'égalité, et des industriels qui ont lancé l'expérience.

A partir du moment où le représentant de civilisations non dominantes a le sentiment que l'autre est curieux de sa culture, il est déjà armé, il ne se ferme plus, ne se défend plus.

2.2. Ailleurs

Suivre une formation à l'étranger apporte beaucoup plus qu'un "know-how". Etre plongé dans le contexte d'une culture différente ébranle les repères et élargit les horizons. *Voyager forme la jeunesse* dit le dicton.

On peut ajouter sans se tromper que résider dans un pays étranger transforme.

Les modes de penser, d'agir, de sentir, de créer, communs à une société qui n'est pas la sienne obligent à réfléchir et bousculent les habitudes lorsque l'on s'y retrouve, même un moment, immergé.

L'image de soi, reflétée par le milieu culturel habituel n'est plus la même: c'est la personne toute entière qui se sent interpellée, se transforme et revient chez elle, à la fois différente et davantage elle-même, grâce à ce regard neuf sur son environnement et sur elle, que lui offre le recul.

2.2.a. Le monde des études

Les étudiants qui désirent faire une partie de leurs études à l'étranger le font de plus en plus facilement dans le cadre communautaire, par le biais des programmes *Erasmus et Comett* notamment.

Au-delà des frontières de la Communauté, une entente entre universités pourrait offrir la possibilité aux étudiants, toutes nationalités confondues, de bénéficier des mêmes facilités. Il reste cependant à élaborer un système. Celui-ci pourrait se baser sur un système de réseaux d'échange entre facultés.

Il serait tout aussi intéressant, pour les étudiants comme pour leurs professeurs, d'intensifier l'échange entre ces derniers, en développant notamment l'habitude des cours donnés par des professeurs invités.

Les stages en entreprises et les échanges d'étudiants entre laboratoires universitaires sont choses courantes, moins fréquentes, les expériences de terrain pour les étudiants en sciences humaines, par exemple. Elles auraient avantage à être développées, compte tenu de l'impact socio-culturel fort qu'elles ont sur les étudiants qui vivent une expérience qu'ils n'auront pas toujours l'occasion de renouveler.

2.2.b. Formation professionnelle

- Il serait intéressant de creuser l'idée d'un réseau international d'échange de jeunes apprentis dans le cadre de formations aux techniques locales. Il faudrait, parmi eux, ne pas oublier les domaines artistiques: travail du bois, techniques de fabrication des couleurs, ... Dans un premier temps, les échanges pourraient être envisagés entre la Communauté et les pays ACP.

- Des stages de formation et de spécialisation professionnelle dans l'audio-visuel et les milieux artistiques donneraient l'occasion de travailler en milieu culturel et d'apprendre des techniques de communication (radio, TV, cinéma, ...) à des ressortissants de pays du Tiers-Monde comme à des stagiaires européens, auprès de techniciens de l'audio-visuel et de producteurs artistiques dans le monde.

Le Programme Communautaire visant à favoriser l'échange des jeunes travailleurs au sein de la Communauté, qui intervient à un stade postérieur à la formation professionnelle, pourrait servir de base à l'établissement d'un programme d'échanges qui dépasse les frontières communautaires.

De même pourrait-on exploiter et développer les réseaux existants au sein des *jumelages*. La Communauté pourrait soutenir des initiatives existantes ou à venir, dans le cadre d'échange de jeunes travailleurs dans les milieux publics et privés, entre pays de la communauté et l'extérieur.

La Communauté Européenne pourrait reprendre à son compte, et structurer l'idée née dans la tête de jeunes chômeurs qui ont désiré s'occuper de plus mal lotis qu'eux: encouragés par leur association d'insertion sociale professionnelle, ils ont été construire une école dans un pays d'Amérique Latine. Cette expérience forte de solidarité entre eux (ils ont été nombreux à trouver les ressources financières pour payer l'ensemble du voyage, en organisant des fêtes, etc...) et avec le Tiers-Monde, leur a rendu fierté et sens à la vie, et redonné espoir et motivation à leur entourage.

3. Apprentissage du dialogue

Il ne suffit pas de vouloir dialoguer, il faut aussi apprendre à bien le faire.

S'ouvrir à l'autre, différent, fait appel aux dispositions du coeur et de l'esprit, oblige à quitter ses préjugés et demande à apprendre le décodage des règles implicites qui régissent le comportement d'une personne ou d'une communauté.

Co-naître dit Valéry. *Understand* utilisent les Anglais, ce qui signifie *to stand under, se mettre sous le charme de*. La Bible utilise le verbe hébreu YADA que l'on traduit comme *connaître* et qui comprend lui aussi cette dimension d'affectivité, au sens de la connaissance de l'intérieur, de l'intimité que l'on pourrait aussi utiliser pour dire *aimer*.

Dialoguer, c'est s'ouvrir au mystère de l'autre, unique, singulier, irréductible; c'est se laisser transformer par lui, en acceptant d'entrer avec lui dans une démarche de transformation mutuelle et de création commune du *connaître*.

Pas de dialogue possible entre un émetteur qui monologue vers un récepteur dominé ou passif mais bien échange entre eux et surtout partenariat, dans un projet de création commune.

3.1. Formation personnelle d'apprentissage au dialogue

Il est un préalable essentiel à toute tentative de dialogue: se connaître soi-même et s'aimer! Comment pouvoir recevoir l'autre comme un égal si l'image que j'ai de moi est négative? Comment reconnaître sa valeur personnelle si je ne puis accepter la mienne?

S'ouvrir à l'autre suppose d'être enraciné, d'avoir une fierté bien placée, d'être en confiance avec soi-même. Alors seulement le dialogue pourra s'instaurer sur pied d'égalité avec une personne ou une société, sur la base de ce qu'elle est et non pas de ce qu'elle peut rapporter.

3.1.a. Proposition de stage de formation à l'apprentissage du dialogue avec soi-même et avec les autres: PRH

Suivre une formation personnelle du type PRH (*Personnalité et Relations Humaines*) est d'une aide inestimable pour la compréhension du fonctionnement de l'être humain.

PRH est un organisme constitué sous la forme d'une association sans but lucratif. Son action se situe dans le domaine des sciences humaines où il propose une psycho-pédagogie de la croissance des personnes, des relations et des groupes.

Cette formation a pour base un ensemble de stages touchant aux aspects essentiels de la personne humaine et de la vie relationnelle. Qui suis-je?, Mon agir essentiel, Ma vie en groupe, Ma vie en entreprise, ... font partie de la vingtaine de stages proposés.

Les stages PRH s'adressent à chacun quels que soient sa formation, son degré d'instruction, ses croyances, son idéologie. Ils sont particulièrement indiqués comme formation professionnelle pour les personnes dont l'activité demande un bon équilibre personnel et une relation de qualité.

Actuellement, il existe des formateurs PRH dans plus de 30 pays répartis sur tous les continents sans qu'il ait été pour autant nécessaire de modifier la méthode ou le contenu des sessions!

La pédagogie PRH est essentiellement active et inductive. Chaque participant est invité à partir de sa propre expérience vécue, et à en faire une exploration méthodique et approfondie grâce à un ensemble de travaux personnels d'analyse.

Ainsi, les participants peuvent-ils découvrir et expérimenter une méthode pour mieux se connaître, progresser et mieux vivre dans toutes les situations où ils se trouvent, tant sur le plan personnel que relationnel.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat international PRH:

30, rue du Jardin des Plantes,
F-8600 Poitiers
tél. 49.41.44.75

Pour la Belgique: PRH Belgique à Bruxelles

140, avenue Odon Warland,
1090 Bruxelles
tél. 425.30.00

Pour les sessions en néerlandais: PRH België

Vlamingstraat 57 bus 5,
8000 Brugge
tél. 050-33.34.35

Des formateurs résident également dans les pays suivants où se donnent des sessions PRH:

| | | |
|--------------|-----------------------|---------------------|
| Algérie | Espagne | Papouasie Nouvelle |
| Guinée | | |
| Angleterre | Etats Unis d'Amérique | Pérou |
| Argentine | Guatemala | Philippines |
| Australie | Haïti | Portugal |
| Brésil | Inde | République Fédérale |
| Cameroun | Indonésie | |
| | d'Allemagne | |
| Canada | Irlande | Sri Lanka |
| Centrafrique | Italie | Suisse |
| Chili | Japon | Thaïlande |
| Colombia | Malawi | Vénézuela |
| Egypte | Mexique | Zaire |

3.1.b. Formation à la communication interculturelle

Destinée aux milieux professionnels, cette formation existe déjà sous une forme proposée aux fonctionnaires de la Communauté Européenne depuis maintenant plus d'un an. Cette formule de conférence/séminaire propose à de petits groupes aux nationalités mélangées, de découvrir, pendant trois journées, *qu'être est plus important que dire.*

Des conférences et des exercices pratiques portant sur la communication interculturelle permettent aux participants d'apprendre à faire la part des choses, dans les problèmes de communication, entre ceux qui tiennent au comportement personnel d'une personne et ceux que l'on peut imputer à la mécompréhension d'un comportement proprement culturel.

Il faudrait, selon les stagiaires, que tous les fonctionnaires puissent suivre ce type de séminaire car *il apprend à prendre le temps et le recul pour penser à soi (se remettre en question) et découvrir les autres; de réaliser que nos cultures sont différentes et à les respecter comme telles. Il permet de prendre conscience que derrière chaque fonctionnaire se cache un être réel, une personne.*

Pour tout renseignement, s'adresser à l'unité du personnel de la Commission et demander Pierre Posno.

3.2. Formation de formateurs au dialogue inter-culturel

Dès 1985, la nécessité de séminaires de pédagogie interculturelle à destination des acteurs de la communauté éducative, faisant suite aux innombrables colloques (2) sur l'affirmation de l'identité culturelle de l'enfant et de l'adolescent s'est fait sentir. A cet égard, Raimundo Dinello, sociologue de l'éducation, en reste toujours l'actuel pionnier. De ses nombreux écrits (3), on retire les pistes suivantes: les colloques et symposium internationaux (4) visant à la formation en situation de transculturation réunissent des chercheurs aussi bien que des praticiens de terrain qui sont tenus, de par la dynamique même de l'organisation, à vivre de manière fractale l'interprétation du contenu de leur propre communication.

L'identité culturelle des participants s'en trouve ainsi éprouvée et, réconfortée ou non, restituée ou, au mieux, resituée au travers de la mise en pratique du droit au jeu (5). Celui-ci doit permettre en toute liberté la lecture, la rencontre et le dialogue des référentiels culturels des différents par-tenaires. Le succès rencontré par ces stages, alliés à des recherche-action, est tel que leur internationalisation (6) s'est rapidement avérée indispensable.

Renseignements:

Henri de Brandt
217, avenue Defré,
1180 Bruxelles
tél. 375.52.27

4. Formation de responsables culturels

Les acteurs culturels d'aujourd'hui, mis en position de gestionnaires et d'interlocuteurs face à leurs partenaires publics ou privés, sont dans l'obligation de se former. Trois cas de formation à l'administration et à la gestion culturelle sont présentés ici, à titre d'exemple. La première formation proposée est européenne, la deuxième est destinée aux africains, le troisième cas propose un lien structurel, entre l'Afrique et l'Europe, entre centres de formation.

Toutes sont centrées sur la formation de responsables culturels régionaux, dans le but de promouvoir les identités culturelles au niveau local. Avec comme corollaire, les idées maîtresses de dialogue entre les cultures, d'échange de l'information, de création de réseaux.

4.1. Certificat européen en administration et gestion culturelle

Il s'agit d'une formation, organisée par la Fondation Marcel Hicter, destinée aux cadres d'associations ou d'institutions culturelles publiques ou privées (théâtre, télévision, ministères, etc...).

Ce certificat européen en administration et gestion culturelles s'inscrit dans la dynamique des différents types de Masters in Cultural Management qui sont nés dans la plupart des pays européens.

Cette formation dure une année durant laquelle les stagiaires travaillent à un projet personnel de développement culturel dans leur région, d'une part, et suivent une formation théorique et pratique, en stage résidentiel, d'autre part.

Les participants viennent de toutes les régions d'Europe, au sens large. Leur point commun est le travail sur des projets à dimension régionale liant identité, culture et gestion.

Cinq objectifs sont poursuivis tout au long de la formation:

1° Créer un réseau

Les responsables culturels mis en présence lors de cette formation, en ayant l'occasion de se connaître, de partager leurs points de vue sur leurs projets régionaux respectifs et d'y apporter leur éclairage personnel, deviennent des interlocuteurs. Ils garderont des contacts entre eux et pourront mener des collaborations diverses.

2° Parler un langage commun

Dans le domaine large et subjectif que représente la culture, chaque mot, énoncé, concept, recouvre des notions différentes pour chacun. On doit nécessairement traverser le langage et ses différences pour permettre l'existence des échanges.

3° Informer sur les politiques des institutions euro-péennes et internationales, nationales et régionales, et sur les grands débats qui les ont marquées.

Cette information est nécessaire et préliminaire si l'on veut saisir dans toutes ses dimensions la réalité culturelle actuelle.

4° Profiter d'un effet salon

Le passage, en un mois de phase résidentielle, d'une trentaine d'experts européens suscite de multiples questions et contacts qui ont un effet mobilisateur en termes d'information directe et de réflexion globale.

5° Intégrer les projets dans une perspective européenne

Pratiquement, la formation, lors de la première session, a été conçue en trois périodes: deux phases résidentielles entrecoupées d'une phase de travail sur le terrain dans les régions respectives des stagiaires.

La première phase résidentielle (un mois) a consisté en un apport théorique et pratique de quatre modules de travail portant sur la connaissance des grandes politiques culturelles européennes; sur le fonctionnement régional, chacun étant ensuite amené à comprendre le fonctionnement de sa propre région; sur la gestion de projets en termes d'objectifs et donc de stratégie à mettre en place; et, enfin, sur la réécriture par chaque participant de son projet initial dans le sens d'un réajustement du projet à la réalité en fonction de ce qu'ils avaient appris. La période résidentielle a reposé sur l'apport des experts et le travail des participants, jouissant de cet encadrement sur leur propre projet et constamment mis en interaction avec les autres stagiaires.

La période intermédiaire - les huit mois de présence sur les lieux d'action - a servi à faire évoluer pratiquement le projet "mis en musique". Durant cette période, chacun était accompagné par un superviseur chargé d'aider le candidat dans la gestion de son projet. L'équipe d'encadrement a effectué des visites dans les lieux de projets et a gardé un contact direct avec les stagiaires.

La troisième et dernière phase, d'une semaine, est celle de l'évaluation finale. Elle consiste en la défense du rapport sur l'évolution du projet suite aux apports reçus lors de la phase résidentielle (experts, équipe d'encadrement, confrontation avec les autres stagiaires) et de travail sur le terrain. La confrontation à un jury international permet l'attribution du Certificat. Elle est encore occasion de formation, amenée par les questions du jury et les échanges qui s'ensuivent. On juge ici non pas la réussite du projet mais la capacité des participants à définir ce projet, le négocier, le gérer.

Pour tout renseignement, contacter Jean-Pierre Deru, directeur de la
Fondation Marcel Hicter,
14, rue Cornet de Grez,
1030 Bruxelles
tél. 32.2.217.54.55
fax 32.2.217.67.10

4.2. Formation d'administrateurs culturels africains

Une démarche similaire est proposée aux responsables culturels africains, à Lomé, par le centre Régional d'Action Culturelle qui dépend de l'Institut Culturel Africain basé à Dakar.

La formation s'adresse aux responsables culturels travaillant dans leur région. Elle dure deux ans et est conçue de la même manière que dans le cas précédent: des phases résidentielles (apport théorique et pratique) entrecoupées de phases de travail sur le terrain qui permettent aux stagiaires d'aller observer des réalisations dans d'autres pays et surtout de travailler au projet personnel qu'ils doivent faire avancer tout au long du stage, dans leur propre région.

Le stage est sanctionné par un jury international qui juge la présentation des projets de développement culturel.

4.3. FOPES-SUD

La Faculté Ouverte de Politique, Economie et Sciences est destinée aux travailleurs dans l'action culturelle qui désirent faire des études pour mieux comprendre, gérer, se former...

La Fopes-Sud s'est ouverte récemment pour donner la possibilité aux africains et aux belges travaillant en Afrique de suivre une formation identique mais adaptée. La formation dure deux ans et est composée pour un tiers de cours généraux, un tiers lié au projet personnel de développement suivi pendant toute la formation, un tiers, par secteur, d'une spécialisation personnelle.

Deux retours de deux fois quatre mois sont prévus au pays pour suivre sur le terrain le projet personnel de développement.

L'approche est volontairement générale. Le but de la Fopes-Sud est d'arriver à faire des échanges avec des centres de formation en Afrique.

Renseignements auprès de FOPES-SUD
32, rue de la Lanterne Magique
1348 Louvain-la-Neuve
tél. 32.10.47.39.07

Favoriser les actions culturelles visant à une meilleure connaissance de l'autre

5. Les rencontres

Les rencontres sont la concrétisation du dialogue entre les cultures. Dans le quotidien ou en déplacement, dans les relations de travail ou dans les loisirs, lors de rencontres fortuites ou en découvrant une production étrangère fantastique, c'est sur le terrain, sur le sien et celui des autres, que se concrétise la découverte et l'échange, l'établissement d'une relation entre soi et tout autre.

Le lien à une culture peut être actif ou simplement passif, il peut aussi se nouer au niveau des relations humaines comme sur un plan purement artistique: participer à un atelier inter-culturel ou se délecter d'une excellente musique indienne, voyager en touriste avisé ou faire la connaissance de voisins immigrés, demande à chacun d'entre nous une ouverture et du recul par rapport à sa propre vie, une image positive de soi et des autres qui permette l'humilité, et surtout une volonté de découvrir l'autre tel qu'il est, pour ce qu'il est, dans sa créativité et ses rapports à son environnement.

5.1. Rencontrer ceux qui vivent avec nous

Découvrir la culture de ceux qui nous entourent, entamer un dialogue, peut se faire de façons variées, depuis les associations de femmes qui s'apprennent des recettes locales, au travail bénévole dans le monde social, l'accueil dans les centres d'information pour les étrangers, auprès des parents dans les écoles, dans les hôpitaux, les lieux administratifs, sur les plaines de jeu d'enfants immigrés, etc... Des infrastructures existent déjà dans certains endroits, qui seraient à encourager et à développer. En particulier, les communes pourraient faire de la publicité et une coordination des offres et des demandes, auprès des jeunes notamment.

Quelques pistes:

5.1.a.

Il faudrait dans cet ordre d'idées, continuer à soutenir et aider à se développer les initiatives d'édition de bulletins (mensuels, hebdomadaires, ...) par les différentes communautés. Ces publications servent de lien et d'information à toute personne intéressée par leurs annonces de spectacles, expositions, débats, rencontres ou réunions, comme par les articles de fond et les informations juridiques et sociales qui les concernent plus particulièrement.

5.1.b.

Une brochure co-éditée par la Communauté Française de la Culture et ITECO présente le fruit d'une réflexion entamée par des médecins, sociologues, psychologues, psychiatres, lors d'une session de formation *Médecine et société*, sur le thème des codes culturels qui régissent les rapports soignants/soignés dans le monde. L'analyse du comportement des patients à travers la relation médecin/patient montre l'importance de la dimension culturelle dans l'approche thérapeutique. La santé et la maladie sont entièrement traversés par les références culturelles de chacun, dans la manière dont "s'expriment" ses symptômes (physiquement, psychologiquement, verbalement).

5.1.c.

Une culture s'approche aussi par son art et sa langue, par des activités partagées: suivre des stages et des cours de civilisation arabe mais aussi participer à des ateliers interculturels de danse, de musique, de théâtre, d'écriture, de peinture..., où se mélangent les arts et les connaissances de chacun.

5.1.d.

Les tables de conversations, axées sur la pratique d'une langue et surtout sur les contacts et les échanges d'informations.

5.1.e.

Les centres socio-culturels des Immigrés de la Communauté Française de Bruxelles, Namur, Liège et Charleroi lancent, cette année, un concours de photographie dont le thème porte sur *l'Immigration, choc des cultures ou rencontre?* Ouvert à tous, il est motivé par le désir de susciter auprès du public une réflexion sur un fait de société qui intéresse chacun de près ou de loin, à travers ses différentes dimensions. C'est à eux également que l'on doit un *Festival de Musique sans Frontières*.

5.2. Découvrir une culture

A défaut de dialogue direct, on peut découvrir une culture à travers les diverses formes d'expression qu'utilise un peuple: artistique, politique, sociale...

Toutes ces formes sont bien l'expression d'une culture qui se transmet et se fait connaître par les voies ... de l'art! L'art de dire, d'écrire, d'exposer, de chanter, de construire, de sculpter, de filmer, de danser, de mettre en musique, de raconter son pays, sa culture, dans son art et ses difficultés.

C'est pourquoi il faut soutenir les arts, d'une façon générale! Pouvoir aider à se développer l'expression créatrice d'un peuple vaut autant qu'aider à découvrir celle du monde.

En particulier, il est nécessaire de donner les moyens aux artistes du Tiers-Monde qui créent des oeuvres de qualité mais ne bénéficient ni de ressources ni de structures pour se faire connaître en Europe. Faciliter la publication d'oeuvres littéraires peu rentables, la diffusion d'oeuvres cinématographiques, théâtrales, ... est le fait de certains organismes qui ont su reconnaître la qualité de grands artistes et le bénéfice général qu'auraient les européens à les découvrir.

5.2.a.

La *Fondation Européenne Yehudi Menuhin* propose que devienne une habitude pour les artistes européens d'accueillir eux-mêmes les artistes étrangers dans leur pays et de leur servir de guide et d'intermédiaire auprès des autorités.

5.2.b.

Anvers sera en 1993, la *ville européenne de la culture*: Une manifestation culturelle née d'une résolution prise par les ministres responsables des Affaires Culturelles en juin 1985. Dans ce cadre PACT, association sans but lucratif dont le but est de promouvoir les arts et les cultures du Tiers-Monde, a pour projet de lancer une opération *Ville ouverte sur le monde* en proposant un concours de théâtre réservé aux artistes du Tiers-Monde. Les dix premiers prix seront joués partout en Europe.

5.2.c.

Parmi toutes les façons de découvrir chez nous les cultures du monde, certaines sont plus connues et marchent bien: les festivals de musique en particulier, art universel, très populaire auprès des jeunes.

Les corps de ballet, les troupes de théâtre, les expositions fortement médiatisées, rencontrent généralement un vif succès.

5.2.d.

Il faut souligner le rôle grandissant des musées: leur fonction même a évolué, depuis le rassemblement et la classification d'*objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public* (Petit Robert).

Les musées sont devenus des lieux d'apprentissage et d'éducation au respect des cultures qui ne sont plus présentées comme des phénomènes exotiques mais font plutôt l'objet d'expositions actives autour de thèmes liés souvent à des propositions d'activités en atelier - pour enfants et adultes. Les musées

deviennent des centres vivants d'études où sont aussi traités des sujets de préoccupation toujours actuels comme le thème de la guerre et de la paix par exemple, ou le but est d'essayer de faire détester la guerre: musées d'Hiroshima (Japon), de Waterloo (Belgique), musée de la paix à Caen (France), auquel participent tous les pays qui ont fait la seconde guerre mondiale, alliés ou ennemis...

5.3. Une redéfinition du tourisme

Si le dialogue des cultures est universel, il l'est aussi dans ses exigences. Découvrir une culture sur place réclame les mêmes conditions de respect, d'équilibre et de réciprocité. Or, se déplacer est devenu une chose aisée pour les occidentaux qui ne sont retenus ni par des empêchements politiques ni par les moyens de transports qui leur sont devenus accessibles et rapides. Malheureusement faire du tourisme va rarement de pair avec le dialogue, le respect des personnes, de leur pays et de leur culture. Dans certaines régions du monde, des collectivités commencent à s'organiser pour l'exprimer: haut-lieu du tourisme bon marché, elles sont saturées et désirent trouver d'autres solutions à leurs problèmes économiques. Si certaines en sont arrivées à vouloir se refermer sur elles-mêmes pour se retrouver, d'autres espèrent voir s'instaurer chez les touristes une autre façon de voyager qui les respectent dans leurs traditions et dans leur dignité. Elles désirent à leur tour connaître les personnes ou les groupes souvent venus de loin. Comment vivent-elles? Sont-elles si différentes? Leur passage laisse de toute façon des traces.

Une alternative au tourisme est la formule des échanges. Certains villages dans le Tiers-Monde le réclament. Si l'on vient chez eux, pourquoi ne se rendraient-ils pas à leur tour chez leurs hôtes d'un temps pour les découvrir dans leur contexte culturel et ainsi mieux les connaître? La formule des jumelages, qui marche bien en Europe, commence à se développer avec le Tiers-Monde. L'idée est de créer de nouvelles solidarités basées sur l'échange à tous les niveaux, entre villages, groupes de profession, ...

Pour plus de renseignements:

Commission Justice et Paix flamande
11, rue de Brialmont
1030 Bruxelles
tél. 32.2.218.63.48

Certaines associations de voyage sont totalement centrées sur les formules alternatives : voyages en groupes restreints accompagnés par l'un de leurs guides, accueil dans les villages et éventuellement participation au travail quotidien, préparation de voyages pour personnes seules dans les mêmes perspectives, ... Au retour, les guides donnent des conférences et continuent à préparer d'autres voyages.

Renseignements auprès d'une association parmi d'autres :

Continents Insolites a.s.b.l.

1, rue de la Révolution

1000 Bruxelles

tél. 218.24.84.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Raimundo Dinello et Anne-Nelly Perret Clermont, *Psychologie Interculturelle*, Editions Delval, Cousset Fribourg, Suisse, 1987
- (2) Colloque "Droit au pain, au jeu et à la paix", OMEP (Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire), Bruxelles, Charleroi 1982.
Colloque "Enfance et identité culturelle", OMEP, Bruxelles 1984.
- (3) "Fondements socio-pédagogiques", Cahier XV des Editions de la Revue Belge de Psychologie et de Pédagogie, juin 1982, Bruxelles.
"Formation à l'enseignement interculturel" in *Revue Belge de Psychologie et de Pédagogie*, n° 181-182, mars-juin 1983.
"Construction de curriculum et pédagogie socio-centrique" in *Revue Belge de Psychologie et de Pédagogie*, n°184, décembre 1983.
"Identité culturelle et interculturalisme en Europe", in *Revue Belge de Psychologie et de Pédagogie*, n°188, décembre 1984.
"Transmigration d'identités", Editions de l'OMEP, février 1985, Bruxelles.
"Adolescents entre deux cultures", Editions CIEM, L'Harmattan, Paris, février 1985.
- (4) Séminaire "Le biculturalisme et l'ambivalence dans l'intégration socioculturelle d'adolescents migrants", Stockholm 1984.
Séminaire "Analyse et Structuration des Curricula", Bello Horizonte (Brésil), Ministère de l'Éducation et de la Culture, octobre 1984.
VIe Congrès National de l'Éducation Préscolaire de Porto-Alegre (Brésil), janvier 1985: "Le modèle de formation des éducateurs".
Séminaire de Formation Permanente - Fondation Roi Baudouin, mars 1985, Liège.

Congrès International "Langage et Education",
Institut Piaget de Lisboa, mars 1985.
Séminario Latino-Americano de Ludoteca, février
1986, Uberaba, Minas Gerais (Brésil).
Educacion y proceto de identidad en America
Latina.

- (5) "Le droit au jeu", Editions de l'OMEP, Bruxelles,
Edité en français, anglais, portugais et
espagnol.
"Expresion ludico-creativa", Editions Nordan,
Montevideo, 1989.
"A expressao ludica na educacao da infancia",
Editions Novos Horizontes, Montevideo, 1990.
"... Pra educacao da Infancia", Editions Novos
Horizontes, Montevideo, 1990.
"Atualizacao na Educacao Infantil", Editions
Novos Horizontes, Montevideo, 1990.
- (6) Formation en recherche-action. Forum Interna-
tional: "Une nouvelle approche de l'apprentissa-
ge par les activités ludiques et créatives",
10-13 avril 1991, Neuchâtel, Suisse.

Forum International "Créativité et identité
culturelle à l'éducation et dans l'enseigne-
ment", mai 1991, Olympie (Grèce).

Conclusion

UN DIALOGUE NE peut s'établir sans une volonté réciproque. Il requiert l'échange, le respect et l'équilibre. L'Unesco parle de l'égalité en dignité entre toutes les cultures. Edgard Pisani précise que, pour dialoguer, il faut un minimum de valeurs communes dans la diversité. Dignité, équilibre, réciprocité sont des qualificatifs qui vont bien mal à nos relations internationales. Les tensions dans le monde pourront-elles jamais faire place à un véritable dialogue des cultures ?

Le dialogue interculturel suppose une ouverture à l'autre, donc un intérêt porté à l'autre et réciproqué. Cette attitude est la chance de demain de la Communauté Européenne pour la réalisation de l'Europe des Citoyens mais aussi peut-être celle d'une future Communauté des pays de l'Est ou des pays arabes... qui pourraient entretenir des rapports qui tiendraient compte de leurs dimensions culturelles... les voies et moyens du dialogue interculturel devraient donc être la priorité des politiques intergouvernementales et l'on peut espérer une large ouverture à l'importance de cette dimension culturelle dans l'élaboration d'un monde meilleur à l'aube du XXI^e siècle. Jean Monet l'avait bien compris puisqu'il regrettait de ne pas avoir bâti l'Europe sur la culture.

Avant tout, dans cette étude, nous avons voulu nous pencher sur les voies et moyens d'un dialogue accessible à l'homme et à la petite collectivité: ville, village, école, travailleur, jeune, marginalisé ou chercheur,... en proposant, en encourageant des initiatives - nous en profitons pour rappeler l'urgente nécessité de développer des réseaux à tous les niveaux! - car cette dimension humaine du dialogue est celle du quotidien qui construit le monde de demain.